Envoyé en préfecture le 15/04/2024
Reçu en préfecture le 15/04/2024
Publié le 16/04/2024
ID : 007-240700864-20240411-2024_051DB-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU RHONE AUX GORGES DE L'ARDECHE

2 Avenue du Maréchal LECLERC
07700 Bourg Saint Andéol
Tél : 04 75 54 57 05

Mail : contact@ccdraga.fr

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire
Du 11 Avril 2024

Nombre de conseillers : - en exercice : 35 - présents : 29 - votants : 35	L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril à seize heures trente le conseil communautaire, dûment convoqué le quatre avril, s'est réuni en séance publique au siège de la communauté de communes, avenue du Maréchal Leclerc sous la présidence de Madame Françoise GONNET TABARDEL, Présidente.
Daniel ARCHAMBAULT est élu secrétaire de séance	**Titulaires présents : ADRAGNA Patrick, ARCHAMBAULT Daniel, BEAU Jacky, BERRAUD Yves, BOF Monique, CASAMATTA Marie, CHAUTARD Olivier, CHAZAUT Bernard, COAT Jean-François, CROIZIER Jean-Paul, DROUARD Michel, DUMARCHE Brigitte, GARCIA Patrick, GONNET TABARDEL Françoise, GUERIN Patrick, HALLYNCK Dominique, LANDRAUD Maryline, LEBRETON Frédéric, MARCE Emilie, MATHON Christophe, MATTEI Martine, ORENES LERMA José, PRADIER LAGET Jérôme, PUJUGUET Brigitte, RIEU Roland, RIFFARD VOILQUE Martine, SAPHORES Pierre, SALVI Corinne, TRIOMPHE Sylvain** **Absents excusés ayant donné procuration : CHABANIS Alexandre (procuration P. GUERIN) - GUINAULT Thérèse (procuration à E. MARCE) - PELOZUELO Christiane (procuration à C. SALVI) - LAURENT Jérôme (procuration à S. TRIOMPHE) - SAUJOT BEDIN Bénédicte (procuration à F. GONNET TABARDEL) - CHAIX Marie-Pierre (procuration à M. MATTEI)**
Délibération N° 2024-051	***Votes*** : - Pour : 35 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Objet : Budget Primitif 2024 - SPANC

Vu

- l'avis favorable de la commission finances en date du 26 Mars 2023,
- les propositions faites par Madame SALVI Vice-Présidente en charge des finances,

Il est proposé d'approuver le budget primitif 2024 SPANC qui peut se résumer comme suit :

- Les dépenses et les recettes d'exploitation s'équilibrent à 109 420.20 €

Envoyé en préfecture le 15/04/2024
Reçu en préfecture le 15/04/2024
Publié le
ID : 007-240700864-20240411-2024_051DB-BF

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après avoir entendu les propositions du rapporteur et en avoir délibéré, à l'unanimité

- **approuve** le budget primitif 2024 du budget SPANC.

Le secrétaire de séance
Daniel ARCHAMBAULT

Fait les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme
La Présidente certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte

La Présidente
Françoise GONNET TABARDEL